[Texte paru dans : *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, (sous la direction de S. Chaker & Dominique Caubet), Paris, L'Harmattan, 1996]

QUELQUES REMARQUES PRÉLIMINAIRES SUR LA NÉGATION EN BERBÈRE.

par Salem CHAKER

On présentera ici les traits essentiels de la négation en berbère et surtout, les principales interrogations que suscitent les différentes facettes de ce phénomène syntaxique et sémantique. Les autres contributions consacrées au berbère dans ce volume tenteront, chacune pour une aire géo-linguistique particulière, d'apporter des éléments complémentaires — matériaux et analyses — qui donneront une vue à la fois plus précise et plus diversifiée de la négation en berbère.

A un niveau très général, on commencera par dire que la négation présente, à l'échelle globale du berbère, une homogénéité très forte quant à ces aspects centraux, mais aussi des éléments significatifs, nettement secondaires, de diversité dans ses aspects périphériques. La négation de l'énoncé **verbal** peut être formalisée sous le schéma suivant :

```
N\acute{e}g^1 + Verbe [thème éventuellement spécifique] + (N\acute{e}g^2)
```

```
kabyle : (1) y-krez = il-a/est labouré ur y-kriz (ara) = nég^1 il-a/est labouré (nég^2)
```

Il y a donc partout un élément pré-verbal commun et obligatoire, dont la forme de base est **wer**, mais qui peut connaître, selon les parlers et les contextes phonétiques de nombreuses variantes : **ur** (de loin la plus fréquente), avec vocalisation de la semi-voyelle ; **u**, avec chute de la liquide, essentiellement devant forme verbale commençant par une consonne apicale ; **ul**, **ud**... à la suite d'assimilation devant latérale ou dentale. Beaucoup de ces réalisations, qui sont toutes au départ manifestement conditionnées par un contexte phonétique, peuvent localement acquérir une autonomie totale par rapport à un environnement précis et accéder alors au statut de variantes régionales.

Le second élément de la négation (*ara*, dans l'exemple1) introduit immédiatement un élément de diversité important dans l'ensemble berbère :

a- D'une part, de nombreux dialectes importants, notamment le touareg, l'ignorent complètement, le morphème négatif pré-verbal suffit à nier un énoncé verbal :

```
touareg : (2) i-gla = il-est parti ur i-gl\acute{e} : nég il-est parti = « il n'est pas parti »
```

b- D'autre part, dans les dialectes qui recourent à un second élément négatif, celui-ci n'est pas toujours présent dans tous les contextes. En règle générale, dans les environnements où s'exercent de fortes contraintes syntaxiques (relatives, phrases interrogatives, phrases de serments, succession de négations coordonnées...), le second morphème est soit facultatif, soit totalement exclu :

```
kabyle: (3) y-kšem = il-est entré

ur y-kšim ara: Nég¹ il-est entré Nég² = « il n'est pas entré »

mais:

(4) ggull-ey ur y-kšim!: jure-je nég¹ il-entre

= « je jure qu'il n'entrera pas! »
```

- c- Enfin, dans le sous-ensemble des dialectes qui connaissent la marque de négation postverbale, celle-ci présente des signifiants extrêmement divers :
- le kabyle de Grande Kabylie a *ara*, mais la Petite Kabylie connaît des formes bien plus variées : *ani*, *k*... (*Cf.* ici même la contribution de A. Rabhi ou Rabhi 1992 et 1994 ;
 - les dialectes du Maroc central, le chaouï... ont des formes du type : kra, ka, ša ou š...

Ces trois constats préliminaires (a, b, c) établissent que le second élément de la négation n'est pas primitif en berbère : il s'agit à l'évidence d'un renforcement secondaire de la négation fondamentale *wer*, opéré de façon largement indépendante dans les différentes zones dialectales qui le pratiquent, même si l'on décèle dans ce processus des convergences certaines.

Troisième et dernière facette de la négation verbale berbère : le verbe lui-même. Comme on l'a mentionné dans la formalisation initiale de l'énoncé verbal négatif et dans les exemples proposés, le présence de la négation wer exerce des contraintes morpho-syntaxiques fortes sur le verbe nié ; avec, comme dans les énoncés ci-dessus, apparition d'une forme verbale spécifique (un thème verbal particulier du négatif, marqué en l'occurrence par un changement vocalique : y-krez/y-kriz, y-kšem/y-kšim, i-gla/i-glé), ou bien, dans d'autres conditions, des restrictions plus ou moins fortes du paradigme des thèmes verbaux, limitation des inventaires sur lesquelles on reviendra plus loin. Il apparaît que la négation n'est pas seulement une modalité additionnelle, extérieure au verbe, mais qu'elle influe directement sur le verbe lui-même, notamment sur l'inventaire des thèmes.

De cette rapide présentation, il ressort que l'étude de la négation berbère peut être focalisée sur trois aspects principaux : le morphème pré-verbal *wer* et son origine, les morphèmes post-verbaux négatifs, la paradigmatique verbale en énoncé négatif.

Le morphème négatif wer/ur, war

Il ne fait pas de doute que la forme première du morphème négatif pré-verbal est bien wer; comme on l'a évoqué plus haut, le caractère phonétiquement conditionné des autres variantes, quel que soit leur statut synchronique dans les dialectes concernés, suffit à l'établir. De plus, dans les dialectes, comme le kabyle et le touareg, où coexistent les allomorphes wer/ur/u(r), la variante wer apparaît nettement comme une forme soignée, propre à tous les usages élaborés, notamment au registre poétique.

L'origine du morphème reste obscure, mais une hypothèse sérieuse a été formulée par André Basset (1940) et reprise par Karl Prasse (1972 : 244). La négation wer n'est pas, en effet, isolée et son étymologie ne peut être dissociée de la détermination nominale war, préfixe privatif (« sans, dépourvu de »), très largement attesté dans le domaine berbère et dont Basset a proposé une étude très fouillée dans ses « Quatre études » (1940 : 202-222). La parenté formelle et sémantique entre la négation verbale wer et le privatif nominal war est évidente. Et comme l'a bien vu Basset (1940 : 221), ce qui les distingue au plan signifiant – l'alternance vocalique (wer/war) – est un phénomène bien connu dans la morphologie berbère et suggère immédiatement une opposition thématique verbale (aoriste \sim prétérit, notamment). Par ailleurs, Loubignac, dans son étude sur les parlers du Maroc central, mentionne un verbe ar : « être vide/être désert » (1924 : 177 et 487), dont le sémantisme permet d'envisager qu'il puisse être à l'origine du morphème de négatif/privatif

Cette hypothèse, qui suppose la chute – très classique en berbère – d'une semi-voyelle /w/ à l'initiale du verbe (racine WR > R), est confortée par certaines données morphologiques touarègues qui poussent à considérer le segment *wer* comme un ancien verbe d'état. En effet, dans les parlers de l'Ahaggar, le morphème de négatif prend, en proposition relative déterminative, une forme particulière : *weren* au masculin et *weret* au féminin (*Cf.* Cortade 1969 : 34, 41, 192-197 ; Prasse 1972 : 244)

(5a) *amyar weren ekšé*: vieillard nég ayant-mangé = « un vieillard qui n'a pas mangé »

```
(5b) tamyart weret tekšé: vieille nég ayant-mangé = « une vieille qui n'a pas mangé »
```

Dans le même environnement, l'allomorphe *weren* n'est pas du tout inconnu dans le reste du domaine berbère puisqu'on l'on y relève aussi, très régulièrement :

```
(6) amyar wer n-ečči: vieillard nég ayant-mangé = « un vieux qui n'a pas mangé »
```

Mais les descriptions des dialectes non-touaregs opèrent très généralement une coupe qui associe la nasale au thème verbal plutôt qu'à la négation. En berbère nord, on considère que la marque du participe (obligatoire dans ce type de relative) suit le thème verbal au positif (yečča-n et le précède au négatif (wer n-ečč-i). Les faits touaregs suggèrent évidemment une tout autre analyse historique du groupe wer (e)n: la liaison phonétique et prosodique très forte entre la négation et la nasale et le fait que celle-ci s'oppose à une marque /t/ au féminin montrent qu'il s'agit en fait d'une ancienne alternance finale de genre entre une forme weren et une forme weret. Or, ce type d'opposition est caractéristique en touareg Ahaggar du participe des verbes d'état:

```
(7) amyar maqqeren = un chef/vieillard étant grand (âgé) tamyart maqqeret = une vieille étant grande (âgé)
```

Le parallélisme avec le couple *weren/weret* est total et pousse donc à considérer les formes touarègues de la négation en contexte relatif comme le figement d'anciennes formes participiales d'un verbe d'état. Le berbère nord a non seulement perdu partout la distinction de genre pour le participe (ce qui explique l'absence d'une forme du type *weret*) mais aurait aussi abouti à une segmentation qui fait de la nasale plutôt un préfixe du thème verbal qu'un suffixe de l'élément négatif. Bien entendu, on devra supposer qu'une telle évolution est très ancienne puisqu'elle est quasiment générale dans les dialectes nord et que la nasale du participe y a acquis une autonomie totale vis-à-vis de la marque négative dont elle peut être séparée par diverses insertions : en berbère nord, il est clair qu'en synchronie le morphème *n* du participe négatif est bien un *préfixe du thème verbal*.

En tout état de cause, on voit que de nombreux indices, lexicaux et morphologiques, vont dans le sens de la formation de la négation *wer* et du privatif nominal *war* à partir d'un ancien verbe d'état, dont le signifié pourrait être celui relevé par Loubignac « être vide » ; dans cette hypothèse, la négation verbale *wer* procéderait de la grammaticalisation d'un ancien auxiliaire verbal précédant le thème du verbe nié.

Le second élément de la négation discontinue verbale : ara, ani, kra, k, ša, š...

Un très grand nombre de dialectes berbères, surtout ceux de la zone Nord, ont tendance à accompagner le morphème pré-verbal *wer* d'un second élément post-verbal, dont la fonction initiale de renforcement est patente. En fait, on doit distinguer deux cas de figure :

- a)- Celui où le second élément est un lexème (ou un syntagme) nominal facultatif, bien vivant et ayant par ailleurs son sens plein dans le dialecte ; il s'agit alors d'un simple renforcement sémantique, à fonction expressive, que les autres contributions berbérisantes de ce volumes illustrent abondamment.
- b)- Celui où le second élément est obligatoire (ou quasiment) et nettement indépendant aux plans morphologiques et fonctionnels par rapport à un étymon connu ou supposé. On a alors affaire à un *morphème grammatical*, second constituant d'une *négation discontinue*.

Bien entendu, la frontière entre les deux types est floue et l'on voit bien en berbère que le type (b) provient de la grammaticalisation d'une forme de type (a).

Dans tous les cas, même dans ceux où la grammaticalisation est complète, l'origine nominale (ou pro-nominale) du renforcement est à peu près établie. Il en est ainsi, même s'il subsiste quelques

zones d'obscurité, pour *ara* du kabyle (Grande Kabylie), dont l'origine nominale est confirmé par l'existence d'une forme à initiale /w/ (wara) qui ne peut être que la marque de l'état d'annexion du nom :

(8) *ur dd yeqqim wara* = « il ne reste rien » (= rien ne reste)

énoncé dans lequel *wara* est encore très clairement le complément explicatif (« sujet lexical » post-posé) du verbe *yeqqim* et est, à ce titre, marqué par l'état d'annexion.

On a rapproché ce *ara* kabyle du lexème *haret / aret* « chose » du touareg et du pronominal indéfini *éré* « quiconque ». D'autre part, en kabyle même, le segment *ara* a bien d'autres fonctions (grammaticales) que celle de second élément de négation verbale : il est aussi relateur dans certains contextes relatifs (avec thème verbal d'aoriste), n'impliquant aucune négation :

```
(9) argaz yeddan: homme étant allé (P)
= « l'homme qui est allé »
argaz ara yeddun: homme ara allant (A)
= « l'homme qui ira/irait »
```

Ce statut de pronominal indéfini, en fonction de support de détermination (Galand 1974/a) est encore plus nette dans des énoncés à anticipation du type :

```
(10) ara s fkey, d tiyita! : ce-que à-lui donne-je, c'est coup = « ce que je vais lui donner, c'est une (bonne) raclée »!
```

Selon toute vraisemblance, le *ara* kabyle est donc un ancien nom *ara/wara* de signifié « chose quelconque » qui a eu tendance à se grammaticaliser dans diverses fonctions, celle de pronom indéfini en fonction de relateur et celle de second élément de négation.

Des processus similaires peuvent être mis en évidence pour la plupart des seconds éléments de négation : *kra, k, šra, ša , š, ani...* Certains ont été analysés dans des travaux récents (Brugnatelli 1986, Rabhi 1992), d'autres le seront dans les contributions à ce volume.

Une question importante reste pendante à propos de la diffusion de la négation à deux éléments : le rôle éventuel des contacts avec l'arabe dialectal. La négation verbale discontinue est bien attestée dans les dialectes arabes maghrébins, souvent sous des formes très proches de celles du berbère (second éléments en \check{s} , notamment). Une (inter-)influence consécutive aux contacts anciens et intimes entre les deux langues est donc assez probable. Il est cependant difficile en l'état actuel des études de faire le départ entre phénomènes de contacts éventuels – et, dans ce cas, de déterminer le sens de l'influence – et évolutions indépendantes parallèles. Cette dernière explication ne peut être exclue puisque l'on sait bien que le renforcement de la négation et, à partir de là, la formation de négations discontinues, est une tendance très largement répandue dans les langues du monde pour des raisons sémantiques et énonciatiques évidentes. Ce point devra certainement faire l'objet d'études approfondies de dialectologie comparée berbère/arabe. Mais dès à présent, plusieurs constats factuels s'imposent :

- La négation discontinue est quasiment généralisée en arabe maghrébin, mais elle est aussi bien connue en arabe moyen-oriental; ce qui affaiblit évidemment beaucoup l'hypothèse d'une influence décisive du substrat/adstrat berbère sur l'arabe dialectal maghrébin dans ce domaine.
- Ce sont uniquement les dialectes berbères nord, c'est-à-dire ceux qui sont en contact le plus étroit avec l'arabe dialectal, qui ont totalement grammaticalisé le second élément de la négation (kabyle, chaoui, tamazight...).
- Les matériaux morphologiques utilisés par le berbère pour constituer son second élément de négation sont divers, mais ils présentent un net parallélisme sémantique et, dans certains cas formel, avec ceux de l'arabe maghrébin. Les morphèmes les plus fréquents (ara, kra, ka, k, šra, ša, š...; Cf. Brugnatelli 1985 et ici même les autres contributions berbérisantes), paraissent tous se ramener à deux

étymons nominaux/pro-nominaux fondamentaux : ara/wara « chose quelconque » et kra « chose, quoi que ce soit », dont on suit bien, à travers les variétés dialectales, tous les stades de réduction phonétique : kra > ka > k; kra > ša > ša > š. Incidemment, cette chaîne, bien établie, de transformations phonétiques en berbère permet de rejeter l'hypothèse, souvent formulée par les auteurs anciens ou actuels, d'un emprunt à l'arabe du second élément \check{s} de la négation. La ressemblance des signifiants (berbère $u(r) - \check{s}a/\check{s}$; arabe $ma - \check{s}$) est certainement fortuite.

Pour toutes ces raisons, il semble assez difficile de retenir la thèse d'un emprunt direct du berbère à l'arabe ou l'inverse. On doit plutôt envisager une évolution convergente par contact, allant dans le sens la constitution d'une négation à deux éléments, le second élément étant puisé, dans les deux langues, dans les mêmes classes lexico-sémantiques.

Le noyau verbal nié

Partout, la négation a une incidence forte sur le verbe nié : le paradigme des formes thématiques possibles en contexte négatif connaît d'importantes modifications par rapport à celui de l'énoncé positif. Deux configurations sont représentées et combinés dans les différents dialectes : l'apparition de thèmes verbaux spécifiques dits « négatifs » et/ou la réduction, souvent très marquée, du paradigme des thèmes après la négation.

Le Prétérit négatif (PN) : une forme généralisée et ancienne.

Au thème de prétérit, dans quasiment tous les dialectes, après la négation *wer/ur*, le verbe nié prend, pour certaines catégories morphologiques de verbes, une forme particulière, avec vocalisation en /i/ (ou /é/ en touareg), dite thème de "prétérit négatif" (PN) ou "thème en /i/". Du point de vue de l'analyse synchronique, les choses ne souffrent d'aucune ambiguïté : le thème de prétérit négatif est une simple variante morphologique obligatoire du prétérit en contexte négatif. En d'autres termes, il n'y a fonctionnellement qu'un seul thème, le prétérit, qui connaît deux réalisations selon les contextes

```
\begin{array}{cccc} P & \text{ se r\'ealise } & \to & P & \text{ en \'enonc\'e positif} \\ & \to & PN & \text{ en \'enonc\'e n\'egatif.} \end{array}
```

PN est donc une simple contrainte morphologique, ce que confirme d'ailleurs la tendance marquée dans de nombreux parlers berbères, à en abandonner l'usage (P devenant la forme unique). C'est notamment le cas dans de larges zones du domaine chleuh (Sous), mais on constate, même dans les dialectes où l'usage de PN est bien établi, une régression sensible. En kabyle, par exemple, dans l'usage courant, non littéraire, il disparaît souvent au profit de P et l'on relève, pour de nombreux verbes, une hésitation des locuteurs quant à l'existence d'une forme PN. PN est un thème verbal non fonctionnel, en nette perte de vitesse.

Mais il en a été évidemment autrement à une date ancienne. La non pertinence actuelle est nécessairement secondaire et le thème PN a eu, en d'autres temps, une fonction sémantique réelle. C'est ce dont témoigne encore très clairement le kabyle puisque dans ce dialecte le thème en /i/ n'est pas limité au contexte négatif : il est également utilisé après les subordonnants d'hypothèse (*mer*, *lukan*, « si ») :

```
(11) mer yeddi, a dd yawi amur-is = « s'il y était allé, il aurait eu sa part »
```

Cette extension confirme, comme l'avait noté André Basset (1952 : 15), que le thème en /i/ n'est pas primitivement une forme de négatif. Il avait très probablement une fonction et des usages beaucoup plus larges qui se sont réduits au cours de l'évolution de la langue. L'hypothèse la plus sérieuse a été formulée, il y a déjà longtemps, par André Picard (1959), même si l'approche est maintenant quelque peu dépassée ; ce thème en /i/ serait une ancienne forme à valeur **intensive** qui devait être employée dans des environnements à forte modalisation : énoncés négatifs (interdiction), de souhait, d'hypothèse irréelle etc.

Les formes négatives de l'aoriste

De manière quasi symétrique, il existe dans un grand nombre de dialectes, une forme particulière d'aoriste intensif négatif (AIN) dont l'apparition est strictement déterminée par la présence de la négation wer/ur; on aura ainsi en touareg :

```
- AI: i-taway = « il emmène (habituellement) »
- AIN: (ur) i-tiwi = « il n'emmène pas (habituellement) »
(du verbe awey "emmener, amener, emporter")
```

L'étude récente de Kossman (1989) a montré que le phénomène était assez largement diffusé à travers le domaine berbère : touareg, mozabite, ouargli, rifain... et qu'il avait donc de fortes chances d'être ancien, voire "berbère commun".

Pour ce qui est du complexe *ad* + Aoriste, qui peut être considéré comme une véritable forme de base dans de nombreux dialectes, avec une valeur temporelle (futur) ou modale (potentiel) (*Cf.* Chaker 1995), les situations sont plus diverses, mais on observe toujours un impact sensible de la négation :

- En touareg, *ad* est exclu en énoncé négatif et est remplacé par un allomorphe *za*, *zé*, *hé*, Ahaggar), sans doute un ancien adverbe (« alors, donc » ; *Cf*. chleuh *za*, Aspinion 1953 :). On aura donc :

```
    (12) ad aweyey aman = « j'emmènerai de l'eau »
    (12b) ur za aweyey aman = « je n'emmènerai pas d'eau »
```

- En kabyle et dans de nombreux dialectes nord (chaoui, tamazight...), on observe un phénomène intéressant de réduction du paradigme : en face des différentes formes issues de l'aoriste (quatre au minimum : Aoriste, Aoriste intensif, ad + Aoriste, ad + Aoriste intensif), il n'y a plus, en énoncé négatif que l'Aoriste intensif. En d'autres termes, il y a neutralisation des différentes formes de la sphère de l'aoriste au profit du seul Aoriste intensif, qui acquiert ainsi le statut d'"archi-aoriste" polyvalent :

Enoncé positif Enoncé négatif

A: yawi ad + AI: ad yawi

AI: yettawi ur yettawi

ad + AI : ad yettawi

Dans ces dialectes, en énoncé verbal négatif, le système des formes en opposition se réduit donc de manière drastique puisqu'il n'existe plus que deux thèmes :

$$P(PN)$$
 ~ AI

Sachant que PN est certainement une ancienne forme d'intensif (*Cf. supra*), on aboutit alors à un constat fort intéressant : en contexte négatif, de nombreux dialectes berbères, à un moment donné de leur histoire, ont eu tendance à n'employer que des thèmes intensifs, confirmant ainsi l'existence d'un lien sémantique étroit entre négation et modalisation. La négation n'est effectivement pas une simple opération logique neutre opérant sur l'énoncé positif : elle implique le plus souvent une très forte intervention de la subjectivité du locuteur, d'où cette tendance à recourir à des formes intensives.

L'examen des données berbères dans leur diversité indique que, même là où il n'y a pas réduction de l'inventaire (en chleuh par exemple), au plan des signifiants, l'énoncé négatif est rarement le symétrique strict du positif : on y relève presque toujours d'importantes asymétries et/ou variations morphologiques, notamment au niveau des préverbes de l'aoriste. Le syntagme verbal négatif est de ce fait bien souvent éclairant sur la morphogenèse des formes secondaires et sur les processus de grammaticalisation. Ainsi les matériaux chleuhs apportent une confirmation nette de certaines hypothèses diachroniques (Chaker 1996). L'existence des couples positif/négatifs suivants :

```
ad i-sker (A)ad ur i-sker (A)ar + i-skar (AI)ur a i-skar (AI)(du verbe sker "faire")
```

établit:

- le caractère secondaire et nettement périphérique du préverbes modal/temporel ad qui a dû être une détermination de type adverbial de l'énoncé global avant de s'agglutiner au noyau verbal;
- que, malgré la répartition dialectale actuelle entre les préverbe de l'aoriste intensif (*ar, a, la, da*), ces morphèmes appartiennent bien à un stock **commun** de déterminations du verbe, dont les éléments ont été employés partout et étaient donc au départ en opposition.

A = aoriste P = prétérit

AI = aoriste intensif PI = prétérit intensif

* * *

Références bibliographiques

- ASPINION (Robert).: 1953 Apprenons le berbère. Initiation aux dialectes chleuhs, Rabat.
- BASSET (André). : 1929 La langue berbère. Morphologie. Le verbe Etude de thèmes, Paris.
- BASSET (André) : 1940 Quatre études de linguistique berbère, *Journal Asiatique*, juill.-déc.(étude n° 3, *war*, p. 202-222).
- BASSET (André).: 1952 (1969)- La langue berbère, Londres, IAI.
- BENTOLILA (Fernand).: 1981 Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Paris, SELAF.
- BRUGNATELLI (Vermondo) : 1986 La negazione discontinua in Berbero e in Arabo magrebino, *Atti della 4a giornata di studi camito-semitici e indeuropei*, Bergamo, Unicopli, p. 53-62.
- CHAKER (Salem). : 1983 Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe, Université de Provence.
- CHAKER (Salem): 1984 Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère), Paris, CNRS.
- CHAKER (Salem) : 1995 Linguistique berbère (études de syntaxe et de diachronie), Paris/Louvain, Peeters.
- CHAKER (Salem) : 1996 Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (à paraître).
- COHEN (David) : 1984 *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Etude de syntaxe historique*, Louvain/Paris, Peeters.
- CORTADE (Jean-Marie): 1969 Essai de grammaire touareg (dialecte de l'Ahaggar), Alger.
- DELHEURE (Jean):1986. Faits et dires du Mzab, Paris, Selaf-Peeters.
- FOUCAULD (Charles de): 1951-52 Dictionnaire touareg-français, (Ahaggar), Paris.
- GALAND (Lionel) : 1974/a Défini, indéfini non-défini : les supports de détermination en touareg, *BSLP*, 79/1, p. 205-224.
- GALAND (Lionel) : 1974/b Introduction grammaticale, *in* : Petites Soeurs de Jésus, *Contes touaregs de l'Aïr*, Paris, SELAF.
- GALAND (Lionel): 1977 Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère, BSLP, 82/1.
- GALAND (Lionel): 1994 La négation en berbère, MAS-GELLAS, n.s., 6, p. 169-181.
- KOSSMAN (Marten): 1989 Le prétérit négatif en berbère, Etudes et documents berbères, 6, p. 19-29.
- LEGUIL (Alphonse) : 1987 *Structures prédicatives en berbère*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris-III, 3 tomes. Le volume II reprend notamment les études antérieures de l'auteur sur le verbe berbère (touareg, chleuh, kabyle...). La partie synthèse de ce travail a fait l'objet d'une publication sous le titre :
 - Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives, Paris, L'Harmattan, 1992.
- LOUBIGNAC (Victor): 1924 Etude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou, Paris, Leroux.
- MADOUI (Khellaf) : 1995 Contribution à la géographie linguistique de la Petite-Kabylie, Mémoire de DEA, Inalco
- MAROUZEAU (Jean). : 1951 Lexique de la terminologie linguistique..., Paris.
- MEILLET (Antoine) : 1952/1975 (rééd.) Linguistique historique et linguistique générale (I et II), Paris, Champion/Klincksieck.
- METTOUCHI (Amina) : 1995 Aspect et négation. Recherche d'invariants et étude énonciative de l'incidence de la modalité négative sur l'aspect en berbère (kabyle), Thèse pour le doctorat (nouveau régime), Université de Paris-III.

- PENCHOEN (Thomas, G.): 1973/a Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès), Napoli (= Studi Magrebini V).
- PENCHOEN (Thomas, G.): 1973/b Tamazight of the Ayt Ndhir, Los Angeles, Undena Publications.
- PICARD (André) : 1957 Du prétérit intensif en berbère, *Mémorial André Basset*, Paris, Adrien Maisonneuve, p. 107-120.
- PRASSE (Karl-G.) : 1972 *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag, (I-III : *Phonétique-Ecriture-Pronom*) : p. 274-275.
- RABHI (Allaoua): 1992 Les particules de négation dans la Kabylie de l'Est, *Etudes et documents berbères*, 9, p.139-145.
- RABHI (Allaoua): 1994 Description d'un parler berbère. Ayt-Mhend d'Aokas (Béjaïa, Algérie). Morphosyntaxe, Mémoire de DEA, Paris, Inalco.
- STUMME (Hans): 1899 Hanbdbuch des Schilhischen von Tazerwalt.